AR Prefecture

047-200068930-20250925-2025D79SG-DE Reçu le 29/09/2025 Publié le 29/09/2025

Département de Lot-et-Garonne

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot

FUMEL VALLÉE DU LOT

34 Avenue de l'Usine - BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

Extrait du Registre des Délibérations

Conseil Communautaire, Séance du : 25 septembre 2025 L'an Deux Mille vingt-cinq, le 25 septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le 19 septembre 2025, s'est réuni en séance publique ordinaire à la Salle du Conseil de Fumel Vallée du Lot, à Fumel sous la Présidence de Monsieur Didier CAMINADE, Président

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs:

ALLEMAND Pierre, AMBROISE Philippe, ARANDA Francis, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier, BELLEAU Marie-Hélène, BIHOUÉE Yann, BORIE Daniel, BOUQUET Thierry, BREL Chantal, BROUILLET Jean-Jacques, CALMEL Jean-Pierre, CAMINADE Didier, CHARBONNIER Simon, CONGÉ Marie-Yvonne, COSTES Jean-Louis, COSTES Marie, GARGOWITSCH Sophie, LABROUE Cédric, LAFON Nadine, LAFOZ Michèle, LARIVIÈRE Yvette, LESTIEU Daniel, MUCHA Jean-Luc, POUCHOU Marie-Thérèse, SCHMITZ Jean-Marc, SÉGALA Jean-François, SICOT Maryse, SOTTORIVA Olivier, STARCK Josiane, THÉLIOL Jean-Jacques, VIDAL Aline.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s):

Mesdames, Messieurs : ALBASI Maxime, GUÉRIN Gilbert, PICCOLI Jacques, PINSOLLES Sophie, QUEYREL Jean-Marie, VIGNEAU Céline.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :

Monsieur DELPY Jean-Luc procuration à Monsieur THÉLIOL Jean-Jacques,

Monsieur LE CORRE José procuration à Monsieur ALLEMAND Pierre,

Monsieur LE MANACH Jean-Louis procuration à Monsieur CAMINADE Didier,

Madame TALET Marie-Lou procuration à Monsieur COSTES Jean-Louis,

Monsieur GRASSET Éric procuration à Madame LAFON Nadine,

Monsieur MOULY Jean-Pierre procuration à Madame STARCK Josiane,

Madame TORO Viviane procuration à Monsieur SÉGALA Jean-François,

Monsieur JURQUET Bernard procuration à Monsieur SCHMITZ Jean-Marc,

Madame STREIFF Céline procuration à Monsieur SOTTORIVA Olivier.

Madame BOUCHER RÉZÉ Séverine procuration à Monsieur AMBROISE Philippe

Monsieur PAILLAS Lionel procuration à Monsieur BROUILLET Jean-Jacques

Madame GRIFFEILLE Martine procuration à CONGÉ Marie-Yvonne

Conseillers en exercice : 50

Secrétaire de Séance :

GARGOWITSCH Sophie

Présents (titulaires et suppléants) : 32

Pouvoir(s): 12

Votants: 44

N°2025D79SG: DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE FUMEL VALLÉE DU LOT AU SYNDICAT EAU47 - REMPLACEMENT DÉLÉGUÉS

Monsieur Didier CAMINADE, Président, rappelle au Conseil Communautaire que les compétences « Assainissement Collectif et Assainissement Non Collectif » ont été transférées au 1^{er} janvier 2019 au Syndicat EAU47 par délibération n°2018D-114-STA en date du 20 septembre 2018.

AR Prefecture

047-200068930-20250925-2025D79SG-DE Reçu le 29/09/2025 Publié le 29/09/2025

Par délibérations n°2020C-80-AG en date du 21 juillet 2020, n°2023A-05-AGJ en date du 23 février 2023 et n°2024C61SG en date du 27 juin 2024, Fumel Vallée du Lot a procédé au renouvellement des délégués représentants la Communauté de Communes au sein du Syndicat EAU47.

Il informe l'assemblée que pour faire suite au décès de Monsieur Hubert CAVADINI, il y a lieu de désigner un nouveau délégué au sein dudit Syndicat :

Décès de Monsieur Hubert CAVADINI, conseiller municipal de la commune de Sauveterre-la-Lémance et délégué suppléant au sein du Syndicat EAU47,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L. 5711-1 et L. 5211-7 du CGCT et conformément aux règles définies dans l'article 3 des statuts d'EAU47 ;

Considérant que le Conseil Communautaire doit procéder à l'élection des délégués au scrutin secret et à la majorité des suffrages ;

Monsieur Didier CAMINADE, Président, soumet au vote le délégué représentant la commune de Sauveterre-la-Lémance au sein du Syndicat EAU47 au titre de l'Assainissement Collectif et Assainissement Non Collectif;

Après avoir entendu cet exposé, et en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

- 1°) Désigne, pour représenter Fumel Vallée du Lot au sein du Syndicat EAU47 au titre de l'Assainissement Collectif et Assainissement Non Collectif :
 - > Monsieur Michel LEFEBVRE déléguée titulaire de la commune de Sauveterre-la-Lémance,
- 2°) Donne pouvoir à Monsieur le Président pour signer la présente délibération ainsi que toute pièce se rattachant à la présente décision ;
- 3°) Constate que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme Fumel, le 25 septembre 2025

La Secrétaire de séance,



Le Président,



Sophie GARGOWITSCH

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises

Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 29 septembre 2025 Reçu en Préfecture le : 29 septembre 2025 Publié ou Notifié le : 29 septembre 2025
